

WIFI :

Ce n'est pas quand on a chié dans les draps qu'il faut serrer les fesses

La Ville de Grenoble installe le Wifi sur tout son territoire.

Pourquoi ? Parce que la municipalité souhaite obtenir une "5e arobase" de l'association "Villes Internet"¹. Pour renforcer encore son image de technopole d'avant-garde, la première ville après Paris à installer ce dispositif. Pour flatter sa techno-caste et attirer davantage d'investisseurs et d'ingénieurs/cadres à hauts revenus.

Peu importe que cette technologie soit dangereuse, en particulier pour les enfants, qu'on l'ôte déjà des bibliothèques sous la pression des employés malades, qu'on l'ait installée sans consultation des Grenoblois ni études d'impact sanitaire. Destot traite sa ville comme le laboratoire de ses *innovations* et ses habitants comme des cobayes. Découvrons le Wifi, ses nuisances, et la société qui produit ce nouveau fléau.

Le Wifi, si vous ne le saviez pas, est une « *technologie informatique sans fil, mise en place initialement pour fonctionner en réseau interne, et devenue depuis un moyen d'accès à haut débit à l'Internet. L'ordinateur doit être équipé d'une carte Wifi associée à une petite antenne ; celle-ci détecte le réseau Wifi le plus proche et la connexion, si elle est autorisée [...] s'établit.* »²

Ou pour le dire de manière plus scientifique :

« *Système de réseau informatique sans fil et haut débit, public ou privé, les antennes et bornes d'accès Wireless-Fidelity (Wifi) se sont banalisées au cours des trois dernières années. Les antennes et radio-émetteurs Wifi, d'une portée de 30 à 200 mètres, utilisent une bande radio comprise entre 2400 et 2485 Mégahertz, située dans la gamme des hautes fréquences dites "micro-ondes" .* »³ Dernièrement l'utilisation de fréquences de plus de 5000 MHz (ou 5 GHz) a été autorisée.

Six zones ont été choisies par la Mairie de Grenoble pour être équipées de bornes Wifi : les places Grenette, Victor Hugo, Saint-André, de Gordes et d'Agier ; les abords de l'Hôtel de Ville ; le jardin de Ville et le jardin des Plantes où Eulalie l'éléphante peut enfin surfer sur la Toile. « *D'ici fin 2008, toute la ville devrait être accessible. Une première en France !* »⁴, se dilate la mairie. Ne dites pas à Destot que Nantes a déjà couvert son centre ville depuis décembre 2007⁵, il en serait malade.

Les accros de l'Internet sans fil ne sont pas démunis à Grenoble : avant que la mairie s'y mette, ils avaient déjà à disposition de nombreux "hotspots" (points d'accès) dans une quinzaine d'hôtels (Hôtel Europole, Hostellerie Paris-Nice, Hôtel de l'Europe, Hôtel Terminus, Novotel Grenoble Centre, Hôtel Ugerel Alpexpo, Mercure Alpotel, Mercure Grand

¹ www.villes-internet.net

² www.ville-grenoble.fr.

³ *Le Monde de l'intelligence*, Juillet-Aout-Septembre 2007.

⁴ www.ville-grenoble.fr

⁵ <http://www.nantesmetropole.fr>

Hôtel, Ibis Gare, Institut Hôtel, Les Citadines, Touring Hôtel, Hôtel des Alpes, Hôtel le Balladin, Hôtel Bastille, Hôtel Gloria, Grand Hôtel, Comfort Hôtel Résidence), une dizaine de bars et restaurants (Le 5 Musée de Grenoble, Sun Valley, Le Palais, Mac Donalds, Le Roussillon, Le Bristol, Aux Zélées), dans la Station Internet, la gare SNCF, Cap Berriat, la médiathèque Kateb Yacine, l'école de commerce Wesford, le campus universitaire de Saint-Martin-d'Hères⁶ ; dans les stations-service sur les autoroutes, dans les TGV et bien sûr dans chaque immeuble. Le Wifi est partout y compris sur les téléphones portables (iPhone, Unik) et les assistants électroniques.

Grenoble seule, avec Paris et Nantes, a le projet de couvrir l'ensemble de son territoire. Sinon, à quoi bon être "la Vallée de l'Intelligence" (Michel Destot, maire de Grenoble) ?

Ça va la santé ?

Bien sûr, si la mairie a décidé d'installer des bornes Wifi sans nous consulter, c'est qu'elle avait toutes les garanties sur leur innocuité. Malheureusement elle a oublié de les publier. C'est à nous, habitants, de nous renseigner et de vous informer.

« La pollution électromagnétique est constituée par les champs électriques et magnétiques qui sont présents dans notre environnement et qui ne sont pas d'origine naturelle. »⁷ C'est-à-dire l'ensemble de nos appareils électriques et des outils de communication sans fil : hifi, portable, Wifi, téléphone sans fil, four à micro-ondes, ampoules de basse consommation, etc. Tout ce qui communique sans fil fonctionne via des ondes hertziennes.

Le Wifi utilise des micro-ondes de 2,4 GHz, les fréquences qui mettent en mouvement les molécules d'eau (qui les réchauffent dans les fours à micro-ondes). Nos corps étant composés à 80 % d'eau, comment réagissent-ils dans ce bain constant de micro-ondes ? Comment un environnement saturé de champs électromagnétiques influe-t-il sur la communication intercellulaire, basée sur la circulation de signaux électriques ? La Ville de Grenoble n'a pas jugé utile de répondre à ces questions dans sa large communication sur ses bornes Wifi.

Les drogués high tech diront qu'il n'existe pas de preuves de la nocivité des communications sans fil. La vérité, c'est qu'aucune étude scientifique n'a été consacrée aux effets sanitaires du Wifi, ce qui n'empêche pas son déploiement à grande échelle. *« "Nous savons peu de chose sur le Wifi, les fréquences actuellement utilisées et celles qui le seront demain. Nous n'avons pas eu le temps de les étudier", concède Paolo Vecchia, du département technologie et santé de l'Institut national de la santé à Rome. »⁸*

Au fond, la recommandation des promoteurs de cette technologie, c'est d'attendre la catastrophe pour protester.

Comme le souligne le chercheur Jean-Luc Guilmot, dans sa préface à l'ouvrage du Dr. Pilette *Antennes de téléphonie mobile, technologies sans fil et santé*⁹: *« Réalise-t-on assez que l'insistance sur la preuve absolue – que la plupart des gens considèrent en première analyse comme raisonnable – est un stratagème couramment utilisé par quantité de lobbies pour exiger l'impossible ? [...] Réalise-t-on que lorsque les représentants de l'industrie demandent*

⁶ www.ville-grenoble.fr

⁷ www.chu-brest.fr

⁸ *Le Monde*, 18/12/07.

⁹ Une synthèse de plus de 600 publications scientifiques, téléchargeable gratuitement sur le site www.next-up.org.

la preuve absolue du pouvoir cancérigène des rayonnements non-ionisants, ils savent qu'il est hautement probable que leur demande n'aboutisse jamais ? Peut-on d'ailleurs faire une égale confiance à des recherches financées par l'industrie, par des pouvoirs publics ou par des organisations caritatives ? [...] réalise-t-on suffisamment les moyens déployés par des lobbies pour retarder le plus longtemps possible la divulgation des faits sanitaires néfastes évidents ? [...] On l'a vu avec l'amiante, le tabac ou le changement climatique, l'entretien d'une certaine confusion scientifique répond à des justifications économiques et fait souvent partie intégrante de stratégies industrielles.»

Le Dr. Henry Lai en sait quelque chose, qui travaillait pour Wireless Technology Research (une société américaine regroupant des entreprises de téléphonie mobile), avant d'être censuré pour cause de résultats inquiétants.¹⁰ Un exemple parmi des dizaines. Les précédents de l'amiante et du tabac l'ont montré : moins que le "consensus scientifique", c'est la pression politique qui fait plier les lobbies. Il se trouvera toujours un Claude Allègre pour vous expliquer que le réchauffement climatique ne doit rien à l'activité industrielle.

Quant aux effets des nuisances électromagnétiques, voici quelques exemples :

- Les micro-ondes rendent perméable la barrière hémato-encéphalique qui protège le cerveau des substances nocives, comme l'ont notamment montré les études de Pierre Aubineau du CNRS. Une propriété bien connue des expérimentateurs de médicaments, qui utilisent des micro-ondes pour faire passer des molécules dans le cerveau des animaux de laboratoire (mais nous ne sommes pas des cobayes).

- De nombreux travaux, dont ceux de Henry Lai, ont mis en évidence les effets des micro-ondes sur la biochimie cérébrale, les neurotransmetteurs (l'acétylcholine notamment) et leurs récepteurs, suspectés de causer des troubles de la cognition, du sommeil et de l'humeur¹¹.

- Leur pratique a conduit des médecins allemands à lancer en 2002 "l'Appel de Fribourg", pour dénoncer l'augmentation de maladies graves et chroniques chez leurs patients exposés aux appareils sans fil : « *Nous ne pouvons plus accepter l'hypothèse d'une coïncidence ou de l'effet du hasard* ».

- Dernier en date, le rapport BioInitiative rédigé en 2007 par 15 chercheurs internationaux résume 2000 études. Conclusions : l'utilisation des technologies sans fil entraîne « *des effets sur l'ADN (génotoxicité affectant directement l'intégrité du génome humain), la communication intercellulaire, la réparation cellulaire, et la cicatrisation des tissus, l'évolution des cancers, et sur la protection contre les maladies cancéreuses ou neurodégénératives. Ont également été observés : des effets neurologiques, notamment sur la structure et les troubles du sommeil, la mémoire, et les fonctions cognitives ; la dépression ; des pathologies cardiaques, la perméabilité pathologique de la barrière hémato-encéphalique ; et les perturbations du fonctionnement normal des mécanismes d'immunité, de fertilité et de reproduction.* »¹²

Les études montrent que les enfants sont plus vulnérables en raison de leurs crânes plus minces et de leurs cerveaux en pleine croissance. Sans compter qu'ils seront exposés plus

¹⁰ *Science et vie*, Avril 1999.

¹¹ Cf. *Votre GSM, votre santé, on vous ment !* R. Gautier, P. Le Ruz, D. Oberhausen, R. Santini, Ed. Résurgence, 2003.

¹² Résumé des conclusions du « *Rapport BioInitiative* » (Août 2007), www.bioinitiative.org.

longtemps aux rayonnements électromagnétiques.¹³ Qu'en pensent les parents qui promènent leurs enfants au Jardin des Plantes et qui les mettent en garderie au Jardin de Ville ?

Savent-ils que, comme les allergiques, les personnes dites "électro-sensibles" sont de plus en plus nombreuses sous l'effet de la prolifération des champs électromagnétiques ? Même l'Organisation mondiale de la santé concède : « *Si certains rapportent des symptômes bénins et réagissent en évitant autant qu'ils le peuvent ces champs, d'autres sont si gravement affectés qu'ils cessent de travailler et modifient totalement leur mode de vie. [...] Parmi les symptômes les plus fréquemment présentés, on peut mentionner des symptômes dermatologiques (rougeurs, picotements et sensations de brûlure), des symptômes neurasthéniques et végétatifs (fatigue, lassitude, difficultés de concentration, étourdissements, nausées, palpitations cardiaques et troubles digestifs).* »¹⁴

La Suède et l'Angleterre reconnaissent le syndrome d' "hypersensibilité électromagnétique" et réservent aux malheureux qui en souffrent des logements spéciaux pour les protéger des rayonnements. Parents grenoblois, avez-vous prévu les maisons-bulles pour protéger vos enfants du Wifi municipal ?

En connaissance de cause, élus et industriels développent ces technologies au mépris des électro-différents, qui peuvent faire leur valise. Ils n'ont pas fini de chercher un asile. Même dans le maquis du Vercors, ils ne seront pas épargnés. Le parc naturel régional est équipé du WiMax¹⁵, un Wifi longue distance, couvrant jusqu'à 50 km ou plus avec un débit de 70 mégabits par seconde. Logique, quand la montagne est devenue la banlieue de Grenoble.

Nous n'avons pas le choix. Pas plus que le nuage de Tchernobyl ne s'est arrêté à la frontière, le Wifi ne s'arrête devant notre appartement. « *Prenons un ordinateur portable standard, compatible Wifi. Sa micro-antenne détecte plusieurs connexions à portée, accessibles ou non, et plus ou moins nettes. Ce sont là toutes les bornes rayonnant alentour. La vôtre peut-être, mais aussi celle de votre voisin d'à côté, du dessus. Et celle de l'entreprise d'en face... Ou du hotspot du coin. Ces sources simultanées se cumulent, s'additionnent, augmentant les doses électromagnétiques absorbées par tous les riverains.* »¹⁶

Dans la rue, dans les transports en commun, au travail, chez soi, ou à la campagne, nous n'échapperons pas au système technicien et à ses ravages.

« *Mais il doit bien exister une norme d'exposition aux rayonnements ?* », se rassurent les écotechs Verts. En effet, et voici ce qu'en dit le rapport BioInitiative : « *Après avoir passé au crible plus de 2000 études, ces biologistes, physiciens et oncologues jugent que les normes d'exposition américaines et européennes prescrites par la Commission internationale de protection contre les rayonnements non-ionisants (Icnirp) "ne suffisent pas à protéger la santé publique".* »¹⁷ Quelle surprise.

Pendant que les experts chipotent sur les doses "tolérables" pour chaque nouvelle nuisance, les sources d'exposition se multiplient et se diversifient, créant un cocktail dont les effets cumulés ne sont jamais pris en compte. Le Wifi est la dernière couche ajoutée à notre environnement pathogène : pesticides, produits chimiques, métaux lourds, pollution de l'air et de l'eau, nucléaire, malbouffe, etc. Michel Bounan : « *Aucun des précédents facteurs n'est la cause nécessaire de la maladie cancéreuse. En réalité, c'est leur effet global qui permet de*

¹³ *The Independent*, 22/04/07.

¹⁴ Organisation Mondiale de la Santé, Aide-mémoire N°296, Décembre 2005, www.who.int/fr

¹⁵ ww.01net.com, 14/03/05.

¹⁶ *Le monde de l'intelligence*, Juillet-Aout-Septembre 2007.

¹⁷ www.la-croix.com, 13/11/07.

*comprendre l'actuelle recrudescence des cancers et d'infirmier du même coup, les fallacieux arguments de ceux qui ne parlent que de doses et d'intensité ».*¹⁸

Parfois cependant, les cobayes se rebiffent

Au Royaume-Uni, les enseignants protestent : *« l'utilisation des réseaux informatiques sans fils dans les salles de classe devrait être immédiatement suspendue jusqu'à ce qu'une enquête ait entièrement étudié la menace sur la santé des millions d'élèves, déclare le responsable des professeurs du Royaume-Uni »*¹⁹.

*« Beaucoup de professeurs signalent, l'évidence d'une perte d'attention [chez les élèves], et l'augmentation de 4 fois de l'ADHD ces dix dernières années [...] »*²⁰ L'ADHD, c'est le syndrome d'hyperactivité qu'on calme à coup de Ritaline.

Mr Parkin, secrétaire général du PAT (Association Professionnelle des Professeurs) estime que *« les enfants de la nation sont traités comme cobayes dans une expérience à grande échelle. »*²¹ Et son syndicat, comme certains parents d'élèves, exige le retrait rapide des réseaux Wifi dans toutes les écoles²².

En Autriche, l'Association Médicale des Médecins Autrichiens se bat contre le Wifi dans les écoles. *« Les autorités de la province de Salzbourg ont déjà conseillé aux écoles de ne pas l'installer, et envisagent maintenant une interdiction. Le Dr Gerd Oberfeld, à la tête du ministère de la Santé et de la Médecine Environnementales à Salzbourg, indique que le Wifi est "dangereux" pour les personnes sensibles et que "le nombre de personnes ainsi que le danger sont tous deux en hausse". »*²³

Même l'Agence européenne pour l'environnement a dû convenir, en septembre 2007 : *« De nombreux exemples de manquement au principe de précaution ont abouti dans le passé à des dommages graves et souvent irréversibles pour la santé et l'environnement. Il semble prudent et sage pour l'avenir d'adopter aujourd'hui des mesures préventives appropriées et mesurées pour éviter des atteintes à la santé plausibles et potentiellement sérieuses liées aux champs électromagnétiques. »*²⁴

En Allemagne, suivant l'avis de l'Office fédéral de Radioprotection, le gouvernement conseille d'*« éviter d'employer le Wifi dans la mesure du possible en raison des risques qu'il peut poser pour la santé »*²⁵, et de préférer *« l'utilisation de solutions filaires traditionnelles plutôt que de connexions sans fil, utilisant des ondes »*. Enfin le Wifi est interdit dans les écoles de Francfort.²⁶

¹⁸ Michel Bounan, *La vie innommable*, Ed. Allia, 2000, p.41.

¹⁹ *Daily Mail*, 02/08/07.

²⁰ *Daily Mail*, 23/04/07.

²¹ *Daily Mail*, 02/08/07.

²² *idem*

²³ *The Independent*, 22/04/07.

²⁴ eea.europa.eu

²⁵ *The Independent*, 09/09/07.

²⁶ www.news.fr, 28/09/07.

À Paris, la mairie a été contrainte de désactiver en novembre 2007 les bornes Wifi dont elle était si fière dans six bibliothèques, après que de nombreux employés se sont plaint de maux de tête, vertiges, malaises, douleurs musculaires depuis leur installation²⁷.

"Des malades imaginaires", selon les industriels, pour qui ces symptômes sont dus à l'information sur les nuisances plutôt qu'aux nuisances elles-mêmes. Voilà qui rappelle l'épidémie de "radiophobie" après Tchernobyl.

Dans ce cas, pourquoi les assurances refusent-elles d'assurer contre ces risques ? « *Depuis 2002 les compagnies d'assurances excluent de leur police d'assurances en responsabilité civile "tous les dommages, pertes, frais ou dépenses de quelque nature que ce soit causés directement ou indirectement par, résultant de ou liés de quelque manière que ce soit aux champs électromagnétiques".* »²⁸

Pourquoi les scientifiques cités dans *Le monde de l'intelligence* nous conseillent-ils : « *Ne soyez pas effrayé par ces premières informations sur l'impact du Wifi sur la santé. Il importe cependant d'appliquer un principe de précaution propre à beaucoup de pollutions environnementales. De la même manière qu'on ne mange pas d'OGM ou que l'on ne souhaite pas emménager sous une ligne haute tension...* »²⁹ Mais ? on croyait que les OGM étaient inoffensifs ?

Les élus qui plantent des bornes partout, sans nous consulter, font de nous des souris de laboratoire, en toute connaissance des risques. Ce n'est pas un ingénieur du CEA (Commissariat à l'Energie Atomique) qui ignorerait les effets des rayonnements non-ionisants, n'est-ce pas Michel Destot ? Il faudra bien un jour que les élus et leurs experts répondent de leurs décisions.

De l'inutilité du Wifi

Oublions un instant les risques sanitaires. À quoi sert le Wifi ? Pourquoi installer des bornes partout et pour qui ?

Le Wifi a été créé pour permettre aux cadres de se connecter à l'Intranet de leur entreprise lors de leurs déplacements. Une aubaine pour les patrons. Le salarié n'échappe plus à son travail, celui-ci le rappelle toujours à l'ordre grâce à cet instrument d'aliénation. Voilà pourquoi le "cadeau de bienvenue" des cadres en entreprise est souvent un ordinateur portable.

Tous les ordinateurs portables étant équipés, le Wifi contamine le domaine public. Les commerçants et les municipalités installent des points d'accès pour les consommateurs, les touristes, et les [hyper] actifs (commerciaux et autres hommes d'affaires). Sans compter l'utilisation domestique qui ne cesse d'augmenter. Grâce au Wifi plus de conflits dans les familles, tout le monde se connecte en même temps. Comme la TV, Internet s'immisce dans toutes les pièces de la maison.

Etait-ce notre besoin le plus urgent ? Ou a-t-il été créé par le marketing ? Ces technologies sans fil génèrent des addictions en donnant l'illusion de la liberté, alors que nous ne pouvons

²⁷ www.zdnet.fr, 03/12/07.

²⁸ *Antennes de téléphonie mobile, technologies sans fil et santé.*

²⁹ *Le monde de l'intelligence*, Juillet-Aout-Septembre 2007.

plus passer une journée sans consulter nos messages ou surfer. Presque tout le monde possède une ou plusieurs boîtes mails, sans oublier ces blogs où l'on raconte sa vie, son œuvre et son cul à des milliards de personnes que l'on ne connaît pas, alors que l'on ignore le nom de son voisin.

Ce n'est plus nous qui possédons la machine mais elle qui nous possède.

Qui n'a jamais été agacé d'être dans l'obligation de répondre à un appel, à un mail ? Nous n'avons plus le choix. Ne vous a-t-on jamais reproché de n'avoir pas consulté votre messagerie ? La disponibilité permanente devient une obligation sociale.

Et s'il était déjà agaçant d'être coupé dans une conversation par un texto ou un appel, il le sera davantage avec l'arrivée des e-mails sur le téléphone mobile. Il est devenu banal d'interrompre une conversation pour une autre. L'Homme sans fil est ligoté à sa machine. Aurions-nous oublié qu'il y a 10 ans nous vivions bien sans ces prothèses (Internet, téléphone portable) ?

Internet partout et tout le temps voilà notre horizon, quelle chance ! Quels tyranneaux sommes-nous devenus pour vouloir tout, tout le monde et tout de suite ?

Internet c'est ne pas se voir, se toucher ni se parler de vive voix. On rencontre des gens de son quartier sur écran, on rencontre l'amour à distance, on fait ses courses, on *chate* sur des forums. On vit sans sortir. Par le biais de ces machines nous perdons notre rapport au réel : la notion de temps, de lieu mais aussi nos cinq sens - le toucher, l'odorat, la vue, l'ouïe, et surtout le goût des autres.

On a simplement perdu la faculté de vivre l'instant présent, de prendre le temps d'être avec les autres. On ne vit plus les choses, on se les représente. Nous remplaçons nos contacts humains par des relations virtuelles. Sauf qu'un homme ne peut pas se résumer à un clic.

« *Il viendra un jour où les images remplaceront l'homme et celui-ci n'aura plus besoin d'être mais de regarder. Nous ne serons plus des vivants mais des voyants.* » (André Breton)

La peur de l'Autre engendre des systèmes de défense. Nous sommes devenus des handicapés sociaux incapables de communiquer avec les individus qui nous entourent. Les industriels - créateurs de béquilles qui rapportent - l'ont bien compris. Comme ceux qui ont inventé Peuplade, un site Internet de rencontres de quartier !

« *Peuplade a pour objectif simple de rassembler les habitants d'un même immeuble, d'une rue, d'un quartier. Comment ? en incitant les uns et les autres à entrer en relation, autour de projets communs.* »³⁰ Par exemple, « *faire du roller, échanger des services, organiser des rencontres festives régulières dans l'immeuble.* »³¹ Stupéfiant, non ?

Ce projet créé à Paris en 2003 par un sociologue, un informaticien et un avocat qui se nomment "*ingénieurs sociaux*", apporte une solution technique à un problème social. Technopolis ne pouvait pas manquer ça. Vous aurez certainement remarqué les panneaux publicitaires indiquant que la technopole grenobloise s'offre, après Paris, les services de Peuplade. « *Une entreprise engagée qui conçoit et développe des outils destinés à offrir aux personnes, aux associations, aux entreprises et aux institutions les moyens de donner aux rapports interpersonnels, à la société et à l'économie un visage plus humain.* »³²

En somme une machine pour humaniser des vies machinisées. Une vraie invention d'ingénieurs. Etonnant qu'ils ne soient pas grenoblois.

« *Allez sur Peuplade, vous y trouverez peut-être cette communauté d'intérêt qui facilite le vivre ensemble.* ». Avez-vous besoin de Peuplade pour emprunter une perceuse à votre voisin ?

³⁰ *Les nouvelles de Grenoble*, mars 2007.

³¹ *Idem.*

³² www.peuplade.fr

Nous créons de manière artificielle ce que nous faisons naturellement. La technologie s'imisce toujours plus dans nos relations au monde et aux autres, pour faire de nous des assistés. « *Une super idée : la chaîne météo qui donne le temps 24 heures sur 24. – Ça existait déjà quand j'étais gosse, ça s'appelait une fenêtre* ». (*Poison d'avril*, film de William Karel.)³³

Voilà à quoi nous réduisent ces techniciens et nos élus qui achètent leurs dispositifs : des idiots incapables de parler à leurs voisins de palier sans la médiation d'un logiciel. Les créateurs ont pensé à tout pour optimiser les gains de rencontres : les petits conseils sécuritaires, les affiches, les soirées Peuplade, et même les « *T-shirts Peuplade... + facile pour se reconnaître !* »³⁴, j'en rêvais... Peuplade nous prodigue ses conseils pour rencontrer l'autre en toute sécurité : « *Ne pas prendre pour argent comptant ce qu'un inscrit dit de lui-même ; Ne pas divulguer d'informations vous concernant à quelqu'un avec qui vous n'avez jamais été en contact direct ; N'organiser de rendez-vous ou de rencontres avec des personnes que vous n'avez jamais vues que dans des lieux publics et fréquentés ; Ne pas laisser les mineurs dont vous avez la responsabilité accéder seuls au site.* »³⁵ Effectivement, on sent bien les relations simples et les « *rencontres faciles* ».

Dans une ville de plus en plus grande, de moins en moins humaine, les individus se perdent, et se raccrochent aux filets : Internet, téléphone portable, tout ce qui les rapproche de l'autre tout en les en éloignant. Les vendeurs de ces gadgets vous diront qu'on n'a jamais autant communiqué, mais la communication n'est pas une question de quantité.

Pourquoi a-t-on peur du regard de l'autre ? Observez autour de vous, ou surprenez-vous en train de dégainer vos multiples engins sans fil (Ipod, téléphone et ordinateur portable, etc.) une fois perdus dans la masse : nous ne savons plus regarder le paysage, les personnes qui vivent autour de nous ; nous ne savons plus, simplement, apprécier ne rien faire. Il n'y a plus d'espace pour soi, les autres sont toujours là sans être véritablement présents.

Vous direz qu'on n'est pas obligé d'avoir de portable et encore moins le Wifi. Certes, personne ne me menace de mort physique, mais bien d'une mort sociale, symbolique. L'homme pour être intégré à sa société se doit de communiquer de cette façon sous peine d'exclusion.

Tout simplement, les technologies sans fil contribuent à la technification du monde.

Destot à la poursuite de la "5^e arobase"

Si la mairie de Grenoble nous impose ses bornes Wifi, c'est pour confirmer son statut de technopole à la pointe de la modernité.

Avec son label "Ville Internet" elle cherche à vendre son image de "laboratoire d'innovation techno-sociale". Et Destot de nous refaire le couplet de la "fracture numérique" à réduire. Comme si le Wifi de la place de Gordes allait changer la vie des habitants de Tisseire et des ménages modestes contraints de fuir le centre ville.

³³ cité in *La tyrannie technologique, critique de la société numérique*, collectif, éd. L'échappée, 2007.

³⁴ www.peuplade.fr

³⁵ *Idem.*

« Récompensée en 2005 par le label 3 @, la Ville de Grenoble est montée cette année d'un échelon en rentrant dans le cercle très fermé des villes 4 et 5 @. »³⁶

Chic.

Donc, si la mairie finance le Wifi municipal et Peuplade c'est pour une arobase de plus. Pour le prestige, et pour flatter sa techno-caste et attirer davantage d'investisseurs et d'ingénieurs/cadres. Si le maire se gargarise d'offrir un accès Wifi gratuit, l'installation de ce dernier est loin de l'être. Selon le *Dauphiné Libéré* du 25 mai 2007 la Ville aurait dépensé 37 000 euros pour installer ses premiers hotspots. Depuis le chiffre a dû gonfler.

« Grenoble ne compte pas en rester là et visera pour 2007 le label 5 @ en mettant en avant de nouveaux services aux habitants comme les inscriptions à la restauration scolaire, un site d'enchères en ligne et de petites annonces citoyenne et travaillera à l'amélioration de l'accessibilité de son site Internet pour les mal voyants ainsi qu'au développement de son réseau de cyber espaces publics. » Mais qui est « Grenoble » ? Avons-nous choisi rien de tel ? Comment ne pas sourire du slogan de campagne de M. Destot, « Grenoble, l'avenir ensemble », quand nous ne sommes jamais consultés qu'une fois les décisions prises en petit comité ? Quel « avenir » ? La poursuite du saccage de Grenoble continué depuis 12 ans : amputation du Parc Paul Mistral, Sillon alpin, Rocade nord, Ikea, Biopolis, Minatec, inflation des loyers, expulsion des squats grenoblois, Giant ? Ainsi va le "destopisme".

Passées les bornes, il n'y a plus de limites

Curiosité : bien que les nuisances sanitaires du Wifi soient officiellement nulles, on trouve partout des conseils de précaution et des solutions technologiques.

L'étude de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications et des Postes) / Supelec (Ecole supérieure d'électricité) conseille « de ne pas installer plus de points d'accès qu'il n'en faut, ou de positionner les points d'accès en hauteur (plus haut que la hauteur de la tête : 2,10 m par exemple), pour limiter l'exposition des personnes et augmenter le rayon de couverture. Mais aussi d'éviter de toucher une antenne de manière prolongée "cela soumet la partie du corps à une exposition inutile, plus importante pendant la durée de l'application". » Pourquoi ? Que risque-t-on ? Quels sont les dangers, M. Destot ?

Le Criirem (Centre de recherche et d'information indépendante sur les rayonnements électromagnétiques) recommande, lui, « de ne pas laisser sa "box" allumée 24 heures sur 24 et d'éviter de se placer entre la borne et l'ordinateur Wifi pour limiter toute exposition chronique ou directe. » Et de ne pas mettre la tête dans le four à micro-ondes.

Tel membre de l'Association Démocratie Ecologie Solidarité (ADES) de Grenoble nous rappelle que « des études officielles indiquent que ces rayonnements peuvent être nocifs pour la santé. » Pour des rayonnements électromagnétiques durables, il propose de : « Sensibiliser la population à une utilisation sobre du téléphone portable. [...] Il faut imposer un étiquetage des téléphones et des appareils Wifi (liaison sans fils) faisant apparaître la puissance rayonnée afin de privilégier les matériels les moins nocifs. Vérification, indépendante des opérateurs, de la puissance d'émission des antennes relais. Il faut diminuer les puissances des antennes. Sensibiliser les utilisateurs des bornes Wifi (personnelles ou collectives) et des

³⁶ www.ville-grenoble.fr

ordinateurs portables pour prendre des précautions. Intervenir auprès des parlementaires pour qu'ils votent une nouvelle loi [...] »

Et clouer une chouette sur sa porte, et mettre le bocal du poisson rouge entre la box et soi avant chaque utilisation du Wifi.

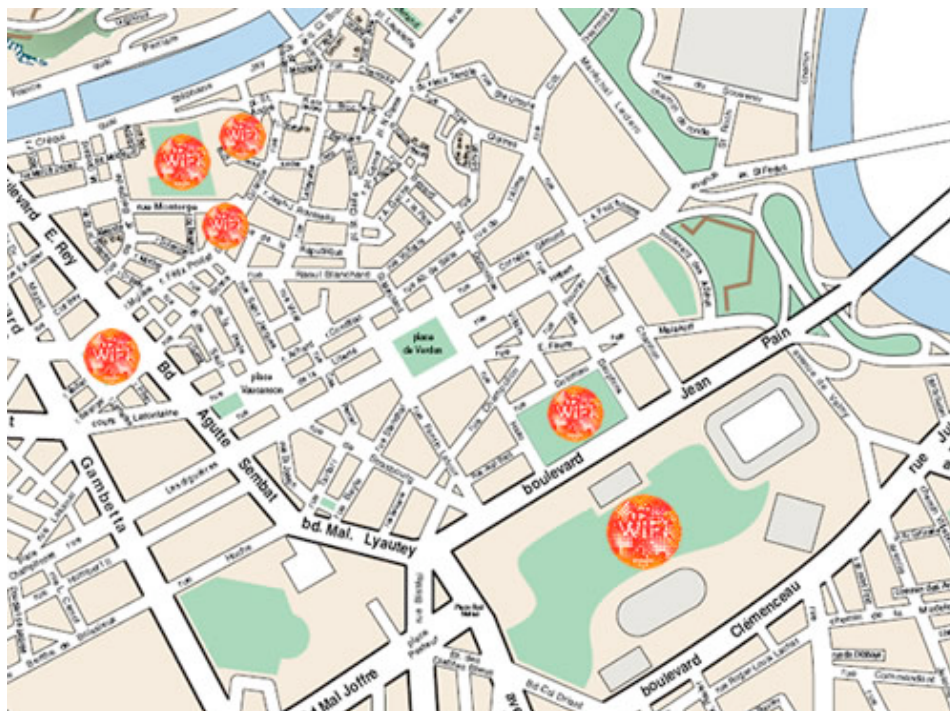
Pas de panique, tout va pour le mieux dans le meilleur des techno-mondes possibles.

Plutôt que de vous conseiller des absurdités, nous préconisons des mesures simples et politiques :

N'utilisez pas de téléphone portable, ni le Wifi. Parlez à vos voisins. Quant au Wifi dans l'espace public, il n'est pas trop tard, M. Destot, pour renoncer à la cinquième arobase et retirer vos bornes avant que les procès ne pleuvent. Écoutez Grand-mère : *« ce n'est pas quand on a chié dans les draps qu'il faut serrer les fesses »*.

Elsa Arnould, Pierre Mazet
Grenoble, le 5 mars 2008.

Les bornes Wifi installées par la mairie de Grenoble



**Retrouvez ce texte et bien d'autres sur
www.piecesetmaindoeuvre.com**